

Image not found or type unknown



Acte de naissance pour enfants

Par **nath**, le **10/09/2012** à **11:06**

Bonjour, rnvoici ma question, mon ex mari d origine marocaine vivant en France s est remarié et attend un autre enfant, nous avons deux enfants en commun , il me demande mon acte de naissance afin d inscrire nos deux enfants sur son livret de famille marocain, rnEst une obligation de ma part de lui fournir ce document alors que nous sommes divorcés depuis 5ans?rnIl me dit aussi que le document l acte de naissance lui es fortement demander pour que les enfants soit reconnu au Maroc car nous ne les avons jamais inscrit ,rnMerci de vos conseils .